



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre le décrochage scolaire

Question au Gouvernement n° 3131

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

M. le président. La parole est à Mme Souad Zitouni.

Mme Souad Zitouni. Permettez-moi pour commencer de saluer la mémoire et de rendre hommage à Jean-François Cesarini que je remplace. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Dès le début du confinement, tous les outils ont été mobilisés afin d'assurer la continuité pédagogique. Grâce au numérique notamment, le Gouvernement n'a jamais dérogé au principe de l'instruction obligatoire et celui-ci a guidé son action.

Pour nombre d'enfants et de parents, le retour à l'école ne s'est effectué qu'hier. Cette situation inédite nécessite encore, il est vrai, des ajustements. Outre un protocole sanitaire allégé mais strict, tout est fait pour s'adapter et favoriser un retour à la normale pour nos enfants avant l'été. Je salue l'engagement de nos enseignants, de tout le personnel travaillant dans nos écoles mais aussi des parents et des enfants, qui font preuve d'une mobilisation sans faille, de patience et de courage.

Je crains cependant que malgré les outils mis à disposition et la mobilisation des enseignants, certains enfants aient vu le lien avec l'école se casser, perpétuant ainsi les inégalités, voire les creusant. Pour pallier ce risque de décrochage, le Gouvernement a annoncé l'instauration des « vacances apprenantes ». Celles-ci seront une première réponse aux besoins d'expériences collectives, culturelles et sportives.

Monsieur le ministre, au lendemain de la reprise, quel premier bilan pouvez-vous dresser de celle-ci ? Pouvez-vous préciser les modalités des « vacances apprenantes » ? Enfin, envisagez-vous des dispositifs complémentaires pour la rentrée 2020, qui, nous l'espérons, sera dynamique et se déroulera dans un contexte apaisé pour un apprentissage serein ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Je souhaite d'abord m'associer à votre hommage à Jean-François Cesarini. Je vous remercie pour cette très importante question : je crois qu'il aurait aimé la poser, tant ses préoccupations sociales étaient fortes.

Tous les étés, cette question du droit aux vacances des enfants est importante, et nous savons que nous avons des progrès à faire en la matière. En France, c'est près d'un quart des enfants qui, chaque année, ne partent pas en vacances. Avec Gabriel Attal, nous avons de toute façon prévu de nous montrer particulièrement

volontaristes cette année.

La crise a donné un accent particulier à la nécessité de donner de l'importance à ce droit aux vacances, puisque le risque était que moins d'enfants partent en vacances cette année en raison des circonstances.

Il y a des pays qui annulent les colonies de vacances. Nous n'avons pas voulu cela et, avec l'ensemble des ministres concernés, notamment Julien Denormandie, nous avons travaillé pour proposer les « vacances apprenantes ». Cela ne signifie pas que les enfants vont aller en classe, mais que les activités, dans ce cadre, seront encore plus éducatives que d'habitude.

Nous visons la participation de 1 million d'enfants. De quelle façon ? Il y a d'abord le dispositif « École ouverte », qui est bien connu, et qui concernera 400 000 enfants. Il sera innovant, car il y aura ce que l'on appelle les « écoles ouvertes buissonnières », qui sont des camps ruraux où les enfants, souvent issus des villes, pourront venir en petits groupes pour s'épanouir dans la nature et découvrir le patrimoine.

Il y aura aussi les « colonies apprenantes ». Dans ce cadre, les 250 000 enfants dont nous attendons la participation pourront, pendant au moins une semaine, avoir accès gratuitement à des activités pédagogiques et éducatives. Celles-ci ne rattraperont évidemment pas le retard scolaire, mais permettront aux enfants de s'épanouir et de se préparer pour la suite.

Nous avons consacré 200 millions d'euros à l'ensemble de ces dispositifs, tandis que 30 millions d'euros soutiendront les accueils de loisirs prévus par les collectivités locales. Tout cela, nous le faisons avec le monde associatif et les collectivités, pour que la France soit unie également autour du droit aux vacances de tous les enfants du pays. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Souad Zitouni](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3131

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 juin 2020](#)